

Infolettre n° 6

Bulletin d'informations périodique de la société

Nouvelles du front

Oyez ! Oyez !

Tout acquis qu'ils soient à la cause et aux intérêts de la SAFCN, les valeureux membres du comité de la société n'ont pas moins été touchés, ni épargnés par leur quotidien : stratégies de rassemblement, conduite de chantiers, manœuvre d'évitement, plans de développement, prévisions financières, tempêtes dévastatrices et gestion de crise ont notablement impacté ce deuxième semestre 2023. Dévoués à leurs tâches respectives au bénéfice de leurs administrés, ils n'ont pas capitulé pour autant.

Depuis notre dernière dépêche, il y a déjà bien six lunes, le comité a pris ses quartiers à trois reprises, soit les 15 août, 14 septembre et 28 septembre 2023, en marge de la table ronde du soir même.

Et c'est à l'assaut des épreuves de la fin du monde (oups, de l'année), qu'il s'est prioritairement lancé.

Désormais au complet, il a constitué son cabinet dont les missions se résument à :

Présidence : Patrice Godat (Val-de-Ruz)
Vice-présidence : Valérie Matile (Le Locle)
Secrétaire : Christian Reber (Val-de-Travers)
Caissier : Damien Schaer (Milvignes)
Webmaster : Laura Richard (Enges)
Communication : Maria Vivone Beausire (Val-de-Ruz)
Chargé de missions : Vincent Schneider (La Chaux-de-Fonds).

Esquivant moult et divers projectiles, le comité a nonobstant réglé les affaires cou-

rantes, organisé les échos de la SAFCN 2023 et élaboré la présente infolettre que vous trouverez, comme toutes les autres, sur le site internet de notre société.

Enfin, il a également répondu à deux consultations lancées par l'État, à savoir le "Projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques" et le "Projet de stratégie 2030 pour le développement durable". Si les prises de position du comité vous intéressent, une seule adresse :

www.safcn.ch.

... je vois, je vois ...

Bien maligne est la personne qui saura nous dire ce que 2024 nous réserve.

Pour sa part, le comité caresse toujours l'espoir d'attirer de nouveaux membres. C'est sa préoccupation constante et le sujet de la prochaine séance, tout comme la réflexion au sujet des lieux de rencontre des assemblées générales (dès 2025), ces dernières réunissant de moins en moins de monde.

Notre président poursuivra vaillamment le traitement des archives et, tout comme chacun des membres, veillera à saisir toutes les occasions de porter le point de vue de la société à la connaissance de l'État, ceci par le biais des réponses aux consultations pouvant nous concerner.





Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Connexion au portail ECHO

Afin de réduire les risques d'intrusion et d'usurpation d'identité, le SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) annonçait que la connexion au portail Echo nécessiterait, dès janvier 2024, une authentification à deux facteurs.

Ceci s'applique uniquement aux connexions demandées à l'extérieur du réseau cantonal. Aucun changement n'est requis pour les connexions effectuées depuis le lieu de travail habituel ou via une liaison VPN.

Voici comment procéder.

1. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sur la page de connexion

2. Si les identifiants sont corrects et s'il s'agit de votre première connexion, vous devez saisir ou confirmer votre numéro de téléphone mobile.

Notez que ce numéro, utilisé pour l'envoi du SMS, est stocké séparément et peut différer de celui indiqué dans votre profil utilisateur.

Un code à six chiffres est ensuite envoyé par SMS sur votre téléphone.

Saisissez ce code dans le champ prévu à cet effet sur la page de connexion.

[Renvoyer un code](#)

La connexion est établie si le code est correct. Sinon, elle est refusée et la procédure doit être répétée. En cas de non-réception du SMS, vous pouvez demander l'envoi d'un nouveau code via le bouton approprié. Après cinq tentatives infructueuses sur une période de cinq minutes, l'accès au compte ECHO est bloqué pendant vingt minutes.

3. Comment modifier mon numéro de mobile?

Pour changer votre numéro de mobile, vous devez contacter la gestionnaire de site, soit notre responsable informatique, Laura Richard, car cette modification ne peut être effectuée que par elle. Elle se tient naturellement à disposition pour tout autre problème de connexion.

Prochains évènements

La prochaine *assemblée générale de la SAFCN* se déroulera à Rochefort le **7 juin 2024 à 18h00**.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis, les modalités d'inscription à l'éventuelle visite préalable, à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

Quant aux *Échos de la SAFCN*, ils se tiendront le **jeudi 26 septembre 2024 de 16h00 à 18h00** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

Val-de-Ruz, février 2024